

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AMAP Le MIAM - 17 juin 2025

Présents : 22 personnes, 3 personnes ont produit un pouvoir

Les votes se déroulent à main levée. Les statuts de l'association ne spécifient pas de quorum.

1. Bilan producteurs

Légumes

Roman de la ferme des Douvières était présent à l'AG. Il est très content du partenariat qui se passe bien avec une bonne communication. Des remarques sont faites sur les nouveaux paniers proposés. Certains Amapiens souhaiteraient moins de produits mais en plus grande quantité. Roman explique qu'il ne peut pas composer des paniers différents pour les deux AMAP qu'il fournit, ce serait trop compliqué. De plus, il préfère avoir une plus grande diversité de produit dans le panier car cela rend le panier moins dépendant des aléas de production d'un de ces produits. Roman suggère de procéder plutôt à des échanges entre Amapiens lors des distributions.

Œufs

Lucy, la référente œufs, nous donne les chiffres de l'année dernière 2024 : 63 abonnés et 93 parts. Le prix a légèrement augmenté de 5 centimes passant de 3,20 € à 3,25 €, ce qui s'explique par l'augmentation substantielle du coût de l'alimentation bio pour les poules. Stéphane, notre producteur d'œufs, ne propose plus de poule au pot car c'est trop compliqué pour lui à gérer. Il a le projet d'installer un système d'alimentation automatique pour alléger la charge de distribution de nourriture. Ce système coûte 50000 €.

Champignons

Odile, la référente champignons, explique qu'Angel, notre producteur, souhaite prendre sa retraite. Il cherche quelqu'un pour reprendre son entreprise. Depuis le dépôt de bilan de son fournisseur historique de substrat, il utilise un substrat déjàensemencé qui est moins bon pour les shiitakes et les pleurotes. Les AMAPs absorbent les trois quarts de sa production.

Fruits

Dominique, de la Maison Gaillard, remercie les AMAP de leur soutien, notamment lors de l'appel aux contrats supplémentaires de l'année 2024 qui a suscité beaucoup de souscriptions. Les fruits rouges de cette année ont attiré beaucoup d'Amapiens : 53 contrats chez LeMIAM. Malheureusement, la production n'a pas suivi les prévisions, et il manque des fraises, notamment dû au changement de variété de dernière minute du fournisseur de plants. Gaillard cherche une solution pour les contrats « 5 ou 6 distributions » : remboursement, avoir, répartition avec les autres contrats, contribution solidaire, etc.

GB
DC JB

Le contrat prune sera disponible pour une distribution mi et fin août.

À noter une grande transparence dans la gestion de l'entreprise de la part de Gaillard.

Chèvre

L'ancien partenariat avec « Les Biquettes de Romnel » s'arrêtera en juillet, par suite de l'arrêt de l'activité de la ferme. Plusieurs personnes demandent que la nouvelle productrice vienne participer à une distribution de manière à la connaître.

Poulet

Cindy, la productrice des poulet nous a communiqué le bilan de 2024 comme suit :

BILAN La Ferme de Beauce 2024

Partie élevage :

Nous avons diminué la quantité de poulets, nous sommes passé de 900 poulets à 600 poulets par mois car nous avons diminué la vente de poulets aux professionnels car nos prix de revente pro (surtout la partie découpe de volailles) ne nous permettaient pas d'avoir de marge et donc n'était pas rentable.

Nous gardons seulement les restaurants Les Résistants en poulets entier.

Concernant la partie poules pondeuses, aucun changement toujours 2500 poules pondeuses en pleine forme !

Partie économique :

Nous ne faisons pas de changement sur nos prix 2025.

Le coût des céréales a légèrement baissé cependant le tourteau de soja bio réaugmente ce qui équilibre le coût de l'aliment pour le moment. Le tourteau de soja reste tout de même la plus grosse charge.

Projet :

Le projet des volières photovoltaïque est en pause pour le moment puisque aucun raccordement électrique n'est possible dans notre secteur.

Remerciement :

N'étant pas présent à l'Assemblée Générale, nous vous remercions ici pour votre soutien et votre implication au sein de l'Amap qui nous permet de pouvoir exercer notre métier et de pouvoir en vivre.

Nathan et Cindy

2. Divers

Le réfrigérateur ne semble pas fonctionner correctement. Il faut vérifier la température. Cette vérification a été faite depuis l'AG et la température mesurée est de 13° bien que le thermostat soit au maximum. Il faut demander à la Mairie s'il est possible de le changer. À noter que deux mesures ultérieures (1° et 3 juillet) montrent une température de 7°.

DC JB GB

Une personne reprécise que sourire et bonne humeur sont toujours agréables : en effet il a été entendu, et c'est pas la première fois, que nous (l'AMAP) n'étions pas très accueillants avec les occasionnels (sauves paniers ou amis d'amapiens), limite hautains.

de JB GB

3. Rapport d'activités

- Décembre 2024 : Fin du partenariat avec Les Plaisirs du Jardin
- Janvier 2025 : Début du partenariat avec Roman et Frédéric de la Ferme des Douvières
- Mars 2025 : Début du nouveau partenariat avec La Chèvrerie d'Haussez
- 16 Mars : Chantier plantation d'oignons à la ferme des Douvières
- 22 Mars 2025 : Participation à l'AG du Réseau des AMAP Ile de France.

Le Réseau AMAP IDF, actuellement financé à 60 % sur des fonds publics et 30 % par les AMAP, souhaite inverser cette proportion. Pour cela, compte tenu du nombre d'Amapiens actuels, il faudrait une participation de 15 € par Amapien.

Stéphane, notre fournisseur d'œuf, fait partie du comité producteur du réseau.

L'accent est mis sur le rôle du réseau pour soutenir les paysans, notamment pour leur installation.

- Mars – Juin : Accueil de trois élèves (deux du collège et un du collège) dans le cadre des « mesures de responsabilisation » portées par le département.
À noter sur ce point que la décision d'accueillir un collégien devrait être prise suffisamment en amont pour avoir le temps d'organiser l'accueil.
- Avril 2025 : Nouveau contrat avec un producteur de légumineuses, Fabien Legendre
- 13 Mai 2025 : Distribution festive
- 8 Juin 2025 : Participation à la fête des Douvières

GS
DC JB

4. Rapport financier

solde initial au 25/06/2024

1 681,75 €

	débit	crédit
adhésion	0,00 €	1 140,00 €
Réseau AMAP IDF	1 050,00 €	0,00 €
banque	83,60 €	0,00 €
erreur versement	0,00 €	237,50 €
fonctionnement	150,67 €	0,00 €
fonctionnement exceptionnel	235,05 €	0,00 €
fonctionnement événement	132,00 €	0,00 €
fonctionnement impression	52,10 €	0,00 €
remboursement erreur	230,00 €	0,00 €
total	1 933,42 €	1 377,50 €

solde au 30/05/2025

1 125,83 €

Le fonctionnement exceptionnel recouvre l'achat des balances, copie des clés pour les producteurs. Le fonctionnement événement correspond aux événements festifs, galettes des rois, réunions d'information, Assemblée Générale... Le fonctionnement impression couvre tous les frais d'impression des listes de distribution.

Le rapport financier est soumis au vote et obtient l'unanimité soit 25 votes pour.

Il est proposé de demander une subvention à la mairie de Malakoff. Toutes les associations malakoffiottes le font. Certains Amapiens ne souhaitent pas dépendre financièrement de la Mairie. Nous sommes déjà soutenus par la Mairie par des moyens non financiers, comme l'utilisation gratuite de la maison Wangari Maathai, des salles à la MVA pour les réunions du bureau, etc. L'apport de subventions pourrait néanmoins limiter la hausse de cotisation induite par le soutien renforcé au Réseau AMAP IDF, proposer plus de distributions festives, etc. Après discussion, décision est prise de faire une première demande à la Mairie.

Gaël, le trésorier, précise que si nous voulons que le MIAM conserve son équilibre financier, tout en augmentant notre participation à 15 € par Amapien au Réseau AMAP IDF, la cotisation du MIAM devrait être révisée à 22€, moins l'éventuelle subvention de la mairie.

5. Élection du bureau

Sont candidats pour le nouveau bureau :

Président : Dominique Corfa

vice-président : Matthias Laurent

Secrétaire : Julia Bromhead

vice-secrétaire : Manuela Bermudez

GB JB
DC

Trésorier : Gaël Bitaud

vice-trésorier: *vacance*

Le nouveau bureau est soumis au vote et obtient l'unanimité soit 25 votes pour.

6. Modification des statuts

Il a été soumis à l'AG l'ajout dans les statuts de la clause suivante :

« Le renouvellement de l'adhésion d'un membre de l'association est conditionné au respect des engagements signés auparavant.

Concernant les permanences, l'engagement consiste à avoir réalisé au cours de l'année le nombre de permanences demandées dans le bulletin d'adhésion.

Afin d'éviter toute déconvenue, un mail individuel sera envoyé en juin et en septembre pour rappeler aux membres de l'association du nombre de permanence(s) leur restant à réaliser. »

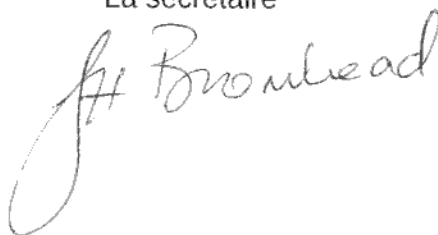
Après discussion, il est proposé de ne pas modifier les statuts mais plutôt cette clause dans le bulletin d'adhésion. La proposition est soumise au vote et obtient la majorité absolue avec 22 votes pour.

Malakoff le 30 juin 2025

Le président



La secrétaire



Le trésorier

